Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2022-385** **16/05/2022**

Date de mise en application : 16/05/2022
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 15/06/2022
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance d'emploi du responsable du pôle accompagnement du management des structures

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Responsable du pôle accompagnement du management des structures

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Catégorie : A + cadre supérieur	
Classement parcours professionnel	**Groupe RIFSEEP : G2.1**
Poste susceptible d'être vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	Au sein du secrétariat général du MAA, le PAMS est chargé de la stratégie, du pilotage et de la mise en œuvre des démarches d'accompagnement des cadres supérieurs relevant du coaching et de l'intelligence collective (IC), dans le contexte de la réforme de l'encadrement supérieur et du développement de l'accompagnement individuel des cadres. Il est composé d'un binôme de coachs à temps plein, de plusieurs coachs internes à temps partiel et d'une médiatrice. Il recourt à des prestataires dans le cadre du marché interministériel d'accompagnement managérial pour le coaching collectif.
Objectifs du poste	<u>Dans ses missions de chef de pôle :</u> Impulser, piloter et mettre en œuvre la politique d'accompagnement du management par le coaching au sein du MAA, en lien avec la réforme de l'encadrement supérieur Définir des priorités d'action sur la base des besoins identifiés Poser et tenir le cadre nécessaire à la qualité et la déontologie de l'exercice professionnel public du coaching et des démarches associées. Contribuer aux travaux interministériels relevant de sa compétence. Assurer un rendu compte à l'institution. <u>Dans ses missions de coach :</u> Accompagner les cadres supérieurs du MAA au service de leurs objectifs professionnels, de la performance de leurs structures et de leurs projets de transformation
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Définition des priorités d'accompagnement. Conseil aux commanditaires, appui à l'élaboration et à la conduite de projets et plans d'accompagnement. Adaptation de l'offre aux besoins émergents, propositions de démarches innovantes. Régulation des conditions d'exercice des activités (éthique et déontologie), pilotage et animation de l'équipe des coachs, facilitateurs et médiateurs internes du MAA, recueil, validation et attribution des missions, pilotage du plan de formation et de supervision, cadre et référencement des coachs internes et externes. Exercice du coaching interne Management interne du pôle, Participation à la communauté interministérielle des responsables de pôles interministériel, veille sur l'évolution des méthodes et outils de l'accompagnement professionnel.
Champ relationnel du poste	Placé sous l'autorité directe de la Secrétaire générale du MAA, le poste suppose de nombreux contacts internes, en particulier des hauts dirigeants avec lesquels il importe de savoir établir des relations de confiance tant pour la définition des priorités d'action, que dans des accompagnements souvent sensibles. Le poste a un rôle d'interface institutionnelle avec les autres acteurs impliqués (SG, directeurs généraux d'administration centrale et

	d'opérateurs, SRH, DMC, RAPS, DIPT, DIESE, la communauté interministérielle des pôles), et avec les divers prestataires.	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Compétences de coach senior dans les principales formes de coaching (base systémique, une palette étendue sera un plus) Codev Maîtrise des enjeux déontologiques du coaching interne Conduite du changement, de projet Compétences managériales Compétence de pilotage opérationnel Une expérience managériale au sein de l'administration de l'Etat ou en établissement public, une bonne connaissance des institutions, ainsi qu' une compétence de conseil en organisation constitueront des plus	Savoir-faire et savoir-être du coach Comprendre les problématiques de l'encadrement supérieur de l'Etat Analyse et synthèse Pilotage de prestataires externes Animation de réseau, management Capacité à évoluer en milieu complexe, persuasion, ténacité.
Personnes à contacter	Les candidatures sont à adressées uniquement par mail à la boite suivante : dmc@ agriculture.gouv.fr Claudine Lebon, déléguée à la mobilité et aux carrières, claudine.lebon@ agriculture.gouv.fr Catherine Perry, chef du PAMS, catherine.perry@agriculture.gouv.fr	